DEPARTEMENT DES VOSGES

VILLE DE RAON L'ETAPE

EXTRAIT DU

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en

Présents à la séance : 26

Séance du 07 AVRIL 2021 A 18H00

exercice : 29

L'An Deux Mil Vingt et Un, le 07 AVRIL A 18H00

Extrait affiché le : 08 avril 2021

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni en visioconférence du fait de la pandémie de Covid 19, sous la Présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2021

Présents: M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

<u>Objet</u>: Etat d'évolution du personnel en 2021.

Absentes excusées ayant donné pouvoir : Mme DEL MASTRO Marie-Claire à M. le Maire Mme PIANT Noëlle à M. RAMBOURG Bernard

Absent excusé:

M. BURGER Emmanuel

N° 27/2021 <u>Secrétaire de séance</u> : Mme BENOIT Marie-Hélène.

Monsieur le Maire reprend l'état du personnel qui figure dans les pages 93 à 95 du budget primitif de la Commune et de son évolution. En 2021, l'effectif global est de 77,76 équivalents temps plein pour 80 emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante,

Répartis comme suit :

- Filière Administrative : sur 14 emplois budgétés = 12,5 emplois pourvus en qualité d'agents titulaires,
- Filière Technique : sur 54 emplois budgétés = 50,91 emplois pourvus en qualité d'agents titulaires,
- Filière Sociale : sur 12 emplois budgétés = 8,35 emplois pourvus en qualité d'agents titulaires
- Filière Animation : sur 1 emploi budgété = 1 emploi pourvu en qualité d'agent titulaire,
- Filière Police : sur 5 emplois budgétés = 5 emplois pourvus en qualité d'agents titulaires et 2 adjoints techniques faisant fonction d'ASVP,

Ainsi que par des agents occupant des emplois non permanents dont 10 agents en Parcours Emplois Compétences (agents techniques dans les services techniques et à l'entretien des locaux), 2 distributeurs de journaux, des intervenants périscolaires, des emplois d'été et deux apprentis (un en filière technique et un en filière administrative).

Le Conseil Municipal présent et représenté, ainsi informé, est unanime à approuver l'état du personnel et de son évolution tel qu'annexé au budget primitif 2021 de la Commune.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire,